



LA LETTRE 20

N°15 – NOVEMBRE 2017

Concours Général Agricole 2018

Les inscriptions au Concours Général Agricole des Vins seront ouvertes du **lundi 6 novembre au dimanche 10 décembre 2017**.

Attention, cette année il n'y aura pas d'inscription papier, tout se fera en ligne sur le site www.concours-agricole.com. De même pour les dégustateurs qui souhaiteraient participer aux pré-sélections en région et/ou à la finale.

La pré-sélection des vins de Corbières se déroulera **le mardi 30 janvier** au château de Boutenac.

La finale du concours pour les vins du territoire « Languedoc-Roussillon » aura lieu **le samedi 24 février à 10h**.

Concours Corbières 2017/2018

Le concours corbières aura lieu le **lundi 4 décembre 2017** (1^{ère} partie) et **lundi 12 février 2018** (2^{ème} partie).

Vous recevrez très prochainement toutes les modalités du concours par mail, ainsi que le bulletin-réponse à nous retourner.

Concours des vins des Vignerons Indépendants

Les inscriptions pour le concours des vins des Vignerons Indépendants sont ouvertes.

Vous avez jusqu'au **8 décembre 2017** pour déposer le dossier d'inscription qui vous a été envoyé par courrier. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez toujours le télécharger sur le site www.vignerons-independant.com/concours en vous connectant sur votre compte.

Le Pink Rosé Festival

Le Pink Rosé Festival, Festival International et professionnel des vins rosés, aura lieu **du 7 au 9 février 2018** au Palais des Festivals de Cannes.

Si vous souhaitez y participer, deux formules sont disponibles :

- **Package Excellence** : 16 rendez-vous, stand clef en main 3950€ HT
- **Package Excellence Partagé** : 16 rendez-vous à partager avec son co-exposant, stand clef en main 2200€ HT

Pour vous inscrire, rendez-vous sur la page www.pinkrosefestival.com ou demander le contrat d'inscription au syndicat par mail à secretariat@aoc-corbieres.com

Déclaration de récolte et de production

Nous vous rappelons qu'il est désormais obligatoire de faire ses **déclarations de récolte et de production** en ligne, sur le site www.pro.douane.gouv.fr en vous connectant sur votre compte.

Vous avez jusqu'au **12 décembre 2017** à 12h00 pour la déclaration de récolte et jusqu'au **15 janvier 2018** pour la déclaration de production (SV11 et SV12).

Inondations 2017- Reconnaissance et dépôt de dossiers calamités

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude nous informe qu'à la suite des inondations de Janvier et février 2017, une reconnaissance complémentaire de communes a été obtenue.

Entre autres : Cruscades, Lezignan-Corbières, Luc-sur-Orbieu, Montseret, Portel-des-Corbières, Thezan-des-Corbières etc.

Les exploitants agricoles peuvent déposer auprès de la DDTM de l'Aude un dossier de **déclaration de dommages et de demande d'indemnisation** au plus tard **le 17 novembre 2017** via ddtm@aude.gouv.fr ou par courrier.

Compétences

Offre :

- Le château de St Louis à Boutenac recherche un nouveau **chef de culture/chef d'équipe**. Si vous êtes intéressés, merci de contacter M. Mekhatria au 06 30 94 93 14

Demande :

- JF recherche **alternance** pour réaliser une licence commerce & marketing. Contact 06.23.83.44.30
 - JH expérimenté et polyvalent recherche emploi en CDI **œnologue ou ouvrier agricole**. Contact 06.68.86.38.84
- CV et lettre de motivation disponibles auprès du syndicat via secretariat@aac-corbieres.com